



Monsieur Roger DENORMANDIE
Président
Communauté de Communes Bassée-Montois
80 rue de la Fontaine
77480 Bray sur Seine

Melun, le 7 septembre 2026

Objet : Projet de mise en compatibilité du PLUi-H Bassée-Montois

Dossier suivi par : Nathalie Filler-Meindre, chargée de développement territorial
Coordonnées : nathalie.meindre@cma-idf.fr – 06 02 06 69 69

Monsieur le Président,

Par courrier en date du 27 juillet 2026, vous avez sollicité l'avis de la CMA IDF sur le projet emportant mise en compatibilité du PLUi-H de la Communauté de Communes Bassée-Montois, relatif au renouvellement et à l'extension de la carrière alluvionnaire de Gouaix, conformément à l'article L.153-16 du Code de l'Urbanisme.

Après lecture du dossier par notre Service de Développement Economique et Territorial, nous n'avons pas d'observations particulières à sur ce projet de modification. Les modifications qui nous ont été soumises seront sans incidence pour l'exercice des activités artisanales.

À l'occasion du présent courrier, nous souhaitons rappeler quatre grands enjeux du secteur artisanal dans le cadre d'une mise en compatibilité de PLUi-H :

- Le maintien et la sauvegarde de la diversité des commerces de proximité ;
- La création d'un cadre réglementaire favorisant la production d'un immobilier dédié à l'artisanat ;
- La réhabilitation et le développement des zones d'activités ;
- La prise en compte de l'artisanat dans la création de quartiers mixtes.

Le Service de Développement Économique et Territorial reste à votre disposition pour toute question liée à la promotion et au développement de l'Artisanat.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Thierry FROMENTIN
Président



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT-IDF – SEINE-ET-MARNE
4 Avenue du Général Leclerc, 77000 Melun . 01 64 79 26 09 . www.cma-idf.fr

Siret : 130 027 972 00061 . N°organisme de formation : 11756120375 . Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020